

L'épigramme grecque et latine : ses contextes et ses lecteurs de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive

Première journée d'étude – Strasbourg, 27 mai 2015

La rhétorique du “petit” dans l'épigramme grecque et latine de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive

Depuis l'époque archaïque, l'opposition du “grand” et du “petit” fait partie du répertoire de l'épigramme antique : la taille modeste d'un don (votif) s'oppose à la grandeur du dieu à qui on l'offre (CEG 309) ; la vertu qu'un père défunt a laissé à son enfant n'apparaît “pas petite” au regard de son jeune âge (*smikros*, CEG 662).

Le vocabulaire quantitatif renvoie à ce qui est visible – ou non – au moment de la lecture : d'une part, le monument funéraire ou la statue dédicatoire (souvent modeste) ; de l'autre, la vertu ou la gloire (grande et éternelle) du défunt ou d'une divinité. Les termes de quantité se chargent ainsi d'une connotation morale, et portent un jugement de valeur sur les protagonistes de l'épigramme et l'événement commémoré.

À mesure que le genre épigrammatique se développe, ces termes se rattachent à la réflexion esthétique sur les monuments eux-mêmes, déjà *in nuce* à l'époque archaïque. Cette réflexion porte également sur le texte de l'épigramme : malgré sa brièveté, il s'adresse aux destinataires les plus puissants (les dieux, dans les épigrammes dédicatoires) et traite de sujets “majestueux” (la vie et la mort dans les épigrammes funéraires, d'œuvres d'art dans les dédicaces).

À partir de l'époque hellénistique, les inventeurs de l'épigramme littéraire (“Buchepigramm”) exploitent le paradoxe du “petit / grand” au point d'en faire une caractéristique essentielle du genre. Ce discours métapoétique connaît une grande fortune chez les auteurs latins, et se poursuit, en grec comme en latin, jusqu'à l'époque tardive.

Avec le développement des recueils et des anthologies, c'est l'épigramme elle-même qui apparaît comme quelque chose de “petit” ; elle est, dès lors, considérée comme un genre mineur par rapport à d'autres formes de poésie. Elle n'en conserve pas moins son lien traditionnel avec le “grand” : elle s'organise sous la forme de vastes collections ; elle est composée par des poètes célèbres et pour de “grandes” personnalités ; elle sert à l'illustration de “nobles” causes, notamment dans le domaine religieux : elle fut ainsi employée par d'illustres évêques à des fins apologétiques ou parénétiques.

À l'occasion de cette première journée d'études, nous voulons, en lien avec notre projet de rédaction d'un dictionnaire analytique de l'épigramme antique qui fera l'objet d'une présentation détaillée le 26 mai, examiner de près la rhétorique du “petit” dans ce genre littéraire, et engager une réflexion sur son prétendu statut mineur. On ne s'en tiendra pas à la simple ques-

tion de la mesure, déjà abondamment traitée, et on privilégiera les études portant sur plusieurs œuvres, si possible d'auteurs distincts. Si les propositions sont trop nombreuses, priorité sera donnée aux études comparatives et/ou diachroniques proposant des synthèses claires et précises.

Les pistes suggérées ne sont pas exhaustives :

- Qu'est-ce qui est "petit" pour un auteur d'épigrammes ?
- Comment s'exprime l'idée du "petit" dans l'épigramme grecque et latine, classique et tardive (lexique, formules rhétoriques, stratégies littéraires) ?
- Quelles sont les topiques liées (enfance, pauvreté, badinage, etc.) ? Sont-elles propres au genre épigrammatique ou les trouve-t-on également dans les autres genres brefs ? Quelles nuances se dessinent ?
- Quels sont les rapports entre la forme brève et son contenu (analogies, mises en scène paradoxales ou contradictoires) ?
- Quelles sont les connotations esthétiques, morales et sociales de la petite forme ?
- Quelles sont les fonctions de la rhétorique du "petit" (fonctions communicatives ; arrière-plan philosophique ; enjeux socio-culturels) ?
- Qu'est-ce qui permet de nuancer cette impression de petitesse (d'un point de vue non seulement thématique, mais aussi formel, avec la constitution de séries par exemple) ?
- Quelles ambitions (politiques, intellectuelles, artistiques, spirituelles, etc.) recouvre cette posture énonciative ? Se sont-elles traduites, par-delà les topiques traditionnelles, par l'émergence de thèmes spécifiques ? À quel moment de l'histoire du genre ?
- L'épigramme et les recueils épigrammatiques (cf. la topique du *paruus liber*) sont-ils (vraiment) considérés comme quelque chose de mineur par les poètes eux-mêmes ? Cette étiquette n'est-elle pas dans certains cas le fait des collecteurs ou des éditeurs ?
- Quel fut l'impact de la constitution de recueils sur la perception du genre ? Est-il le même suivant que ces recueils furent constitués par leurs auteurs ou par des tiers ? Qu'en est-il des anthologies mêlant les œuvres de plusieurs auteurs ?
- Peut-on, en définitive, se satisfaire de l'étiquette de genre mineur ? Quand fait/fit-elle sens ?

La durée de chaque intervention est fixée à 30 minutes.

Les propositions de communication (titre et quelques lignes de présentation) sont à adresser à Doris Meyer et Céline Urlacher-Becht avant le 1er octobre 2014 : doris.meyer@misha.fr et celine.urlacher@laposte.net

Une réponse sera donnée à la fin du moins d'octobre.

L'organisation du colloque prendra en charge les frais de séjour, mais les frais de transport seront à la charge des participants.